

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 11476

Numéro SIREN : 535 010 276

Nom ou dénomination : STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2021 sous le numéro de dépôt 30053

10 JUIN 2021

DGFIP N° 2050 2020

DEPOT N° 30053

1

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Cours Jules LADOMEGUE 33000 BORDEAUX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 5 0 1 0 2 7 6 0 0 0 4 1

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122020	N-1 31122019
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	275 029	46 587
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	11 455	6 081
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	40 326 547	180 001 015
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 974 743	3 698 663
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	916 208	1 506 378
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	98 044 006	101 110 342
	TOTAL (II)	BJ	BK	45 503 983	286 369 069
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	1 900	5 645
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 141	396
	CRÉANCES	BX	BY	3 301	54 702 835
	Autres créances (3)	BZ	CA	810 006	719 180
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	CD	CE		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	6 352 027	3 498 503
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	30 225	131 184
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 201	58 593 023
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	45 509 185	345 426 814
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS STADE BORDEAUX ATLANTIQUE</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 941 027)			DA	9 941 027	9 941 027	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	(16 389 195)	(13 606 935)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(1 188 457)	(2 782 260)	
	Subventions d'investissement			DJ	60 833 333	63 333 333	
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	53 196 707	56 885 164	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		5 500	
	Provisions pour charges			DQ	1 629 365	1 247 511	
	TOTAL (III)			DR	1 629 365	1 253 011	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	98 441 662	101 544 420	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	9 486 699	8 125 042	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	8 577	7 947	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 376 119	2 770 920	
	Dettes fiscales et sociales			DY	25 524 549	26 611 388	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	411	7 641	
	Autres dettes			EA	1 369 216	1 956 146	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	140 852 364	146 265 130	
TOTAL (IV)			EC	279 059 600	287 288 637		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	333 885 673	345 426 814		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	17 473 325	16 698 933	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STADE BORDEAUX ATLANTIQUE							Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	13 120 069	FH	1 399	FI	13 121 468
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	13 120 069	FK	1 399	FL	13 121 468	20 291 989
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	10 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	1 024 311	1 381 246	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1	60	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	14 155 782
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 502	115 680
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(5 446)	(3 001)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 359 506	14 405 033
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	637 632	658 378
	Salaires et traitements*					FY	360 379	641 006
	Charges sociales (10)					FZ	141 636	312 902
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	8 032 854	8 045 295
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 900	4 260
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	391 214	389 332	
	Autres charges (12)				GE	(2 128)	6 577	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	15 926 050
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 770 267)	(2 902 168)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	294	2 931
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	294	2 931
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 367 251	2 381 141
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 367 251	2 381 141
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 366 957)	(2 378 209)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(4 137 225)	(5 280 377)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS STADE BORDEAUX ATLANTIQUE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	444 868	3 617	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 500 000	2 500 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	5 500		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 950 368	2 503 617	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 600		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG		5 500	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 600	5 500	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 948 768	2 498 117	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	17 106 444	24 179 845	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	18 294 901	26 962 105	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(1 188 457)	(2 782 260)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		3 617	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP	146 742	291 663	
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	773 832	1 190 764	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	(2 149)	6 425	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6			obligatoires			A9			
			Dont cotisations facultatives Madelin		A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
joindre en annexe :													
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Reprise subvention d'investissement 75 M€ sur 30 ans											2 500 000		
Reprise charge exceptionnelle											5 500		
Amende										1 600			
Produit exceptionnel EURO 2016											444 868		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (ci-après « l'entreprise » ou « la société »). Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 Décembre 2020, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE pour l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

Le montant cumulé des pertes du STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (SBA) s'élève au 31 décembre 2020 à 17,6 millions d'euros.

Les frais d'exploitation (maintenance, frais de personnel, ...) se révèlent très supérieurs à ce qui était anticipé initialement, créant un déséquilibre avec le montant des redevances versées à la Bordeaux Métropole.

La résorption du déficit de SBA reposera principalement sur la capacité de la société à renégocier et rééquilibrer le contrat d'exploitation du stade avec la collectivité et ce dans le cadre du mécanisme prévu à l'article 14 du contrat de partenariat. Dans le contexte de crise sanitaire du Coronavirus, des incertitudes supplémentaires pèsent également sur les événements sportifs, concerts et séminaires qui seront organisés en 2021 voire les années suivantes et donc sur les futures recettes de SBA. La crise du Covid-19 impactera en 2021 et les années suivantes l'équilibre économique de SBA.

La situation de trésorerie au 31 mars 2021 permet à la société de faire face à ses obligations de trésorerie jusqu'à la fin de l'année. Dans ce contexte, la société a engagé des discussions avec ses actionnaires pour obtenir leur soutien financier pendant la phase de renégociation du contrat d'exploitation du stade avec Bordeaux Métropole, qui devrait aboutir en juin 2021. Le soutien financier des actionnaires pourrait prendre la forme de la non-exigibilité du remboursement des avances et des intérêts liés aux comptes courants d'associés durant l'année 2021.

A la date d'arrêt des comptes intervenu le 31 mars 2021, le Comité de Surveillance a considéré que les discussions avec ses partenaires, en particulier Bordeaux Métropole, pourraient aboutir favorablement et qu'en conséquence la société sera en mesure de faire face à ses besoins de financement au cours des mois à venir.

Sur cette base, le Comité de Surveillance a arrêté les comptes en application du principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, la crise sanitaire actuelle aggravant de manière significative l'incertitude sur la continuité d'exploitation, la société ne serait pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité dans l'hypothèse où la renégociation avec la collectivité n'aboutit pas. L'application des règles et principes comptables français, concernant notamment

l'évaluation des actifs et des passifs dans un contexte de continuité d'exploitation, pourrait s'avérer alors inappropriée.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Coûts d'emprunt

L'option a été prise d'intégrer dans le coût de la construction du stade les frais financiers portés pendant toute la période de la construction. Ces frais sont amortis au rythme de l'immobilisation, soit une durée de 30 ans.

Amortissements et Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Amortissement des immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------|
| - Stade | 30 ans – mode linéaire |
| - Equipements (TV, écrans géants,...) | 10 ans – mode linéaire |
| - Equipements sportifs et pelouse | 12 ans – mode linéaire |
| - Equipements WIFI HD | 7 ans – mode linéaire |

- Mobiliers (administratif, sportif et médias)	15 à 20 ans – mode linéaire
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels :	
- amortissement comptable	durée d'utilisation 2 à 8 ans – mode linéaire
- amortissement fiscal	durée d'usage 2 à 8 ans – mode linéaire ou dégressif
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans – mode linéaire
Matériel de bureau	2 à 5 ans – mode linéaire
Matériel informatique	2 à 4 ans – mode linéaire
Mobilier	3 à 5 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Sont inscrits en autres immobilisations financières, le reclassement de la créance R1.1.a détenue sur la ville de Bordeaux pour un montant à l'origine de 114 321 826,54€.

Cette créance a fait l'objet d'une mobilisation Dailly auprès des banques Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd et Dexia Crédit Local.

Les banques ont opposé une garantie au financement de la cession de la créance professionnelle au moyen d'un accord autonome signé par les parties en date du 28 octobre 2011.

Au cours de l'exercice 2020, 3 066 336 € ont été remboursés aux prêteurs, et le montant de la créance à la clôture est de 98 044 006 €.

La contrepartie financière a été comptabilisée au passif du bilan en emprunt et dette pour le même montant soit, 98 044 006 € en fin d'exercice.

Au fur et à mesure des échéances trimestrielles, la ville verse directement la banque « SMBC » le capital et les intérêts de la créance cédée, et verse à SBA la TVA.

	411 Ville de Bordeaux	164 Emprunt SMBC (Dailly)	512 Banque SMBC	708 Loyer R1	276 Autres immo financières
Cession de créances avr-15		114 321 827	114 321 827		
Facturation des loyers F avr-15	181 497 543			151 247 952	
Virement poste à poste avr-15	114 321 827				114 321 827
A nouveau 2020	52 411 029				
Remboursement empru déc-20		3 066 336			
Remboursement int Dai déc-20	2 001 999		2 001 999		
Remboursement TVA déc-20	1 013 667		1 013 667		
Loyers constaté d'avanc déc-20				127 934 476	
Solde au 31/12/2020	49 395 363	98 044 006		5 068 335	98 044 006
	661		4455	87	
	Charges financières		État TVA à décaisser	Pdt Constat avance	
Facturation des loyers F avr-15			30 249 590		
A nouveau 2020					
Remboursement int Dai déc-19	2 001 999		1 013 667		
Produit constaté d'avanc déc-19				127 934 476	
Solde au 31/12/2020	2 001 999		24 573 228	122 866 141	

Stocks de matières marchandises

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entreprise auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

La société SBA a recours à des contrats de partenariat qui lui assurent un prix d'approvisionnement fixe pendant la durée du contrat.

Le stock à la clôture est composé des marchandises achetées auprès de nos partenaires non consommées au 31/12/2020.

Dépréciation des stocks de marchandise

Suite au changement de fournisseur-partenaire de champagne, le stock de champagne de l'ancien partenaire a été déprécié à 100% (à hauteur de 1 900 €).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances brutes figurent à l'actif du bilan pour un montant de 51 393 731 €.

Elles sont principalement composées de la créance de la ville pour sa partie non cédée, dénommée R1.1.b, pour un montant de 49 395 363 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).

Cette créance dont le montant à l'origine de 67 175 716 € a été diminué, conformément à l'échéancier annexé, des paiements intervenus au cours de l'exercice à hauteur de 3 015 666 €.

Les produits excédents l'exercice en cours sont neutralisés au moyen de produits constatés d'avance. (cf. comptes de régularisation).

Litige Euro 2016 :

Les factures des prestations de l'Euro 2016 liées au manque à gagner (798 K€ HT) avaient été annulées par des avoirs à émettre.

Les créances dont le paiement avait été bloqué avaient été comptabilisées en douteux et provisionnées à hauteur de 240 K€ HT.

Suite au jugement de la Cour administrative d'appel, et à la condamnation de Bordeaux Métropole à verser à SBA 651 K€ au titre des prestations complémentaires fournies par SBA, le montant des avoirs à établir a été ajusté à 478 K€ HT et les provisions pour créances douteuses reprises à 100%. Des factures à établir ont également été comptabilisées pour 90 K€ HT.

Dépréciation des créances

Les créances liées à des organismes publics ou les créances clients privés grands comptes sont dépréciées de la façon suivante :

- Créances échues depuis moins de 6 mois Appréciation cas par cas
- Créances échues entre 6 et 12 mois 50 %
- Créances échues depuis + de 12 mois 100 %

Capital social

Suite à l'intégration de la dette subordonnée en date du 14/12/2015, le capital social s'élève à 9 941 027 €. Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

Les actionnaires de SBA sont Fayat SAS à 50% et Vinci Concessions à 50%.

Subvention d'investissement

La société SBA a reçu une subvention d'investissement de 75 millions d'euros pendant la phase construction. Cette subvention est rapportée au rythme de l'amortissement qu'elle finance, elle est donc reprise au résultat sur la durée du contrat.

Au 31/12/2020 le solde de la subvention est de 60 833 333 € après une reprise annuelle de 2 500 000 €, inscrite en produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés.

Au titre de l'article 11.2.2 du contrat de partenariat signé le 28 octobre 2011, la société SBA reçoit de la ville de Bordeaux une redevance durant la période d'exploitation au titre des gros entretiens et réparations (GER), la redevance R2.

Cette redevance R2 suit un plan de GER annexé au contrat qui prévoit des interventions à partir de la 3e année d'exploitation (soit le 1er mai 2017).

La société SBA reverse dans le cadre du contrat entretien maintenance (CEM) une partie de cette redevance au mainteneur Vinci énergie (anciennement Vinci Facilities).

Le solde de cette redevance correspond aux travaux assurés par la société SBA. Il fait l'objet d'une dotation au titre des provisions pour grosses réparations.

Conformément au contrat de partenariat, le montant de la provision est versé sur compte ouvert à cet effet auprès de la banque Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe.

La provision s'élève au 31/12/2020 à 1 629 365 €, après une dotation annuelle de 391 214 €, et une reprise de 9 361 €, liée aux renouvellements effectué dans l'année.

Note sur la comptabilisation des opérations de GER :

Les équipements du stade mis à disposition en 2015 sont amortis principalement sur la durée du contrat, et inchangés.

Les renouvellements liés au plan GER n'ont pas d'impact sur le compte de résultat :

- La dépense de renouvellement est comptabilisée en charge
- La provision de GER est reprise du même montant

De même, le compte bancaire dédié au GER est ponctionné du montant (HT) payé pour le renouvellement.

A la suite de l'audit du plan de GER réalisé en 2018, aucune modification du montant de la provision globale de GER n'a été identifiée.

Comptes courants d'associés

Les actionnaires ont en 2015 fait des apports à hauteur de 5 500 000 € en compte courant.

En mars 2018, un nouvel apport de 1 500 000 € a été fait, puis en mars 2020 avec 1 000 000 € supplémentaires. Ces apports sont rémunérés à 4%.

Les intérêts calculés en 2019 n'ont pas été versés aux actionnaires, mais intégrés en comptes courants au 1er janvier 2020, portant leur montant à 9 125 042 €.

Le dépassement de la limite fiscale des intérêts calculés est réintégré au résultat fiscal pour un montant de 251 464 € en 2020.

Dettes fiscales et sociales

Au bilan, le poste des dettes fiscales et sociales s'élève à 25 524 549 € incluant le solde de la TVA des créances R1.1a, R1.1.b pour 24 573 228 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).

Comptes de régularisation

Comme évoqué au paragraphe Créances, les produits ne concernant pas l'exercice ont été neutralisés par un produit constaté d'avance de 140 852 365 €.

Ce dernier comprend principalement :

- la créance du loyer R1.1.a, à hauteur de 122 866 141 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).
- l'avance sur loyer de 20 M€, soit 16 222 222 € au 31/12/2020.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Le montant des engagements de la société s'élève à 18 518 euros. Aucune provision n'a été constatée.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 0.74 %
- Taux de croissance des salaires 1 %
- Age de départ à la retraite 67 ans
- Table de taux de mortalité table INSEE 2014-2016

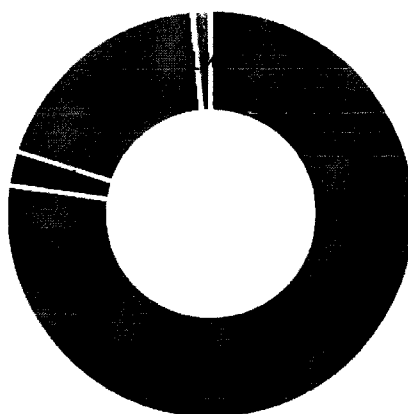
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits et charges d'exploitation

Le chiffre d'affaire se décompose en 4 activités principales, les redevances, les partenariats (y.c. le Naming), les évènements et les autres activités.

Les évènements sont distingués en deux catégories, les évènements d'entreprises (séminaires d'entreprise...), et les grands évènements (concerts, matchs de l'UBB, etc.).

Répartition du CA 2020



■ Redevances ■ Evènements ■ Naming & partenariats ■ Autres

	31/12/2020	31/12/2019		Var°
Redevances	10 133	10 138	-	5 0%
Evènements	360	7 223	-	6 862 -95%
Naming & partenariats	2 439	2 715	-	276 -10%
Autres	189	217	-	28 -13%
	13 121	20 292	-	7 171 -35%

Du fait de la crise du Coronavirus, l'activité événementielle a été quasi-nulle sur l'année 2020 (3% du CA contre 36% du CA total en 2019). Aucun grand événement n'a pu être organisé (le concert de Paul McCartney prévu en mai 2020 a été annulé, ...) et seuls 18 séminaires ont eu lieu, contre une centaine environ habituellement.

Les charges d'exploitation de l'exercice, s'élèvent à 15 926 050 €. Elles comprennent les dotations aux amortissements pour 8 032 854 €.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Litige Euro 2016 :

Suite à la décision de la Cour administrative d'appel concernant le litige qui opposait SBA à Bordeaux Métropole sur le paiement des sommes dues au titre de l'Euro 2016¹, les sommes dues par la Métropole ont donc été comptabilisées au 31/12/2020 :

- En exploitation :
 - o Les provisions pour créances douteuses de 240 K€ ont été reprises,
- En exceptionnel (produits sur exercices antérieurs) :
 - o Des factures à émettre pour 411 K€
 - o Les frais irrépétibles de 5 K€
 - o Les intérêts de retards estimés à 29 K€

Soit un impact sur le résultat exceptionnel de SBA de + 445 K€ au 31/12/2020.

Effectif moyen

L'effectif moyen ne tient pas compte du personnel mis à disposition, notamment le personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté.

A noter qu'en 2020, 2 personnes étaient mises à disposition de SBA à temps complet par des sociétés des groupes actionnaires.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
Deloitte	20 900		20 900
Montant total des honoraires	20 900	0	20 900

¹ cf. « Autres éléments significatifs » ci-après

Intégration fiscale

SBA ne bénéficie pas de l'intégration fiscale.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FAYAT
 Forme : SAS
 Au capital de : 110 000 000 euros
 Adresse du siège social : 137 rue du Palais Gallien
 33029 BORDEAUX CEDEX

Les comptes consolidés du Groupe FAYAT sont disponibles au siège de la société FAYAT SAS : 137 rue du Palais Gallien 33000 Bordeaux.

Dénomination sociale : VINCI CONCESSIONS
 Forme : SAS
 Au capital de : 4 306 925 772 euros
 Adresse du siège social : 12-14 rue Louis Blériot
 92500 RUEIL MALMAISON

FAITS MARQUANTS

La crise sanitaire liée au COVID-19 constitue un événement marquant de l'exercice clos le 31/12/2020.

En réponse à la crise sanitaire du Coronavirus, le Gouvernement a décidé des mesures de confinement pour protéger la population. Les arrêtés des 14 et 15 mars 2020 ont imposé la fermeture des établissements accueillant du public, interrompant brutalement l'activité de SBA.

SBA a par conséquent procédé à la fermeture temporaire du stade le lundi 16 mars 2020.

En tant qu'établissement recevant du public (ERP), le stade a pu de nouveau ouvrir ses portes le 10/07/2020, notamment pour accueillir les matchs du Club résident et quelques séminaires, jusqu'au 29/10/2020, date du 2^e état d'urgence sanitaire.

L'impact de la crise sur les activités annexes de SBA est considérable. Le CA des activités événementielles a chuté de -95% par rapport à 2019 (cf. plus haut). Certains loyers et partenariats

n'ont pas pu être facturés du fait de cette absence d'évènement et des interdictions d'accès au stade.

Malgré ces difficultés, SBA bénéficie toujours du soutien de Matmut, son « namer ».

Pour faire face à cette crise, plusieurs mesures ont été prises :

- Dernier apport des actionnaires en compte-courant pour un montant de 1 M€ dès fin mars,
- Mesures prises dans le cadre des dispositifs mis en place par l'Etat :

Du fait de l'absence d'activité, le personnel de SBA a été placé en activité partielle. Au total, 12 219 H d'activité partielle ont été indemnisées au titre de l'année 2020, soit un remboursement de 195 430 €.

SBA a également bénéficié du fonds de solidarité, percevant 10 000 € de compensation pour perte du chiffre d'affaires au titre du mois de novembre 2020.

SBA a obtenu la suspension du paiement des échéances du prêt relatif à la luminothérapie et au leasing du matériel WIFI.

- Mesures prises dans le cadre du contrat partenariat :

Cette crise constituant un cas de force majeure, conformément à l'article 21.1 du contrat de partenariat, le paiement des Recettes Nettes Garanties (RNG) a été suspendu à compter du 12 mars 2020. Selon le contrat, « les RNG ne sont dues qu'à hauteur de ce qui aura pu être généré compte tenu de l'évènement de Force Majeur considéré ».

Selon un mode de calcul établi par la Métropole et approuvé par SBA, le montant des RNG que SBA devra reverser à la Métropole au titre de l'année 2020 est estimé à 2 149 K€ (contre 4 608 K€ € prévus pour l'année, si le cas de force majeure ne s'était pas présenté).

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Litige Euro 2016

Les dépenses d'aménagement nécessaires au déroulement de l'Euro 2016 qui ont été payées soit par la ville, soit par Euro2016, ont comptabilisés en recettes au titre de l'exercice 2016.

SBA et la Ville de Bordeaux n'ayant pas trouvé d'accord sur les conditions financières de l'accueil de l'Euro 2016 (non définies dans le contrat de partenariat), une procédure contentieuse a été entamée par SBA fin 2016. La société réclamait le paiement des prestations commandées mais non payées, ainsi que le manque à gagner résultant de la mise à disposition du stade pendant 2 mois.

Le montant réclamé s'élevait à 1 661 K€ HT.

Fin 2018, le tribunal administratif a rejeté la requête de SBA. Une requête en appel a été déposée.

Le 17/12/2020, la Cour administrative d'appel a rendu son jugement : elle condamne Bordeaux Métropole à verser à SBA 651 K€ au titre des prestations complémentaires fournies par SBA et non payées, les intérêts de retard à compter du 14/02/2016 ainsi que 5 K€ de frais irrépétibles.

Bordeaux Métropole ne s'est pas pourvu en cassation dans le délai de 2 mois imparti. Les sommes dues par la Métropole ont donc été comptabilisées au 31/12/2020 :

- En exploitation : les provisions pour créances douteuses de 240 K€ ont été reprises,
- En exceptionnel :
 - o Des factures à émettre pour 411 K€
 - o Les frais irrépétibles de 5 K€ enregistrés
 - o Les intérêts de retards estimés à 29 K€

Soit un impact sur le résultat exceptionnel de SBA de + 445 K€ au 31/12/2020.

L'impact total sur le résultat de SBA est de + 685 K€ au 31/12/2020.

Rappels :

Financement du projet :

La ville de Bordeaux a eu recours à un contrat de partenariat pour finaliser le projet de construction du nouveau stade de Bordeaux.

Les sociétés FAYAT et VINCI en charge de la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et le financement partiel, ont en commun, créé la société exploitante : Stade Bordeaux Atlantique, « SBA ».

S'agissant du financement, outre l'apport des actionnaires, le titulaire du contrat de partenariat reçoit une rémunération de la ville pendant toute la durée du contrat couvrant les coûts suivants :

- *Études et conception*
- *Coûts annexe à la construction*
- *Intérêts intercalaires*
- *Coûts de fonctionnement*
- *Coûts de financement*

Cette rémunération est détaillée dans le contrat de partenariat comme suit (valeur à mai 2011) :

- *Redevance financière R1 de 8.120.179 € HT*
- *Redevance R2 gros entretien renouvellement (GER) de 619.391 € HT*
- *Redevance R3 d'entretien maintenance de 1.464.000 € HT*
- *Redevance R4 de gestion de 954.872 € HT (frais de gestion 364.287 € HT et impôt sur les sociétés 590.585 € HT).*
- *Recettes annexes garanties (RA) tirées de l'exploitation et venant en déduction des redevances dues par la ville, de 4.485.250 € HT*

Suite à la fixation des taux intervenue en avril 2015 (cf. paragraphe ci-dessous), le montant de certaines redevances a été diminué. Ainsi, tandis que les redevances versées par la collectivité selon le contrat étaient de 11 M€ (en valeur 2011, cf. détail dans le tableau ci-dessous), le montant des redevances réellement facturées en 2020 sont les suivantes :

Redevances	déc.-20	mai-11
Redevance financière R1	6 215 037	8 120 179
Redevance R2 (GER)	694 514	619 391
Redevance R3 (entretien-maintenance)	1 655 795	1 464 000
Redevance R4 (gestion)	901 151	954 872
Sous-total redevances perçues par SBA	9 466 497	11 158 442
RA, recettes annexes garanties	- 2 149 078	- 4 485 250
Sous-total redevances versées par SBA	- 2 149 078	- 4 485 250
Total redevances	7 317 419	6 673 192

Suite à l'application de l'article 21.1 du contrat de partenariat sur le cas de force majeure, les recettes nettes garanties de l'année 2020 ne sont dues qu'à hauteur de ce qui a pu être généré compte tenu de la crise sanitaire du Covid-19. Le montant ainsi calculé est de - 2 149 K€, contre - 4 608 K€ correspondant au montant contractuel.

La redevance R1 est destinée au remboursement et à la rémunération des financements. Elle se décompose en :

- Redevance R1.1 : redevance financière cédée et acceptée (faisant l'objet d'une cession de créance via un crédit Dailly, conformément à l'article 13 du contrat de partenariat)
- Redevance R1.2 : redevance financière non acceptée (part des coûts d'investissements financée par les fonds propres)

Ces fonds, auxquels se rajoutent une subvention allouée par la ville, le département et la région de 75 millions d'euros et une avance de loyer de 20 millions d'euros, ont complété l'apport des actionnaires pour le financement du projet.

Instruments de couverture

Conformément au contrat de partenariat et plus particulièrement à son article 12.2, SBA a figé les loyers Financiers (R1) et le loyer IS (R4.2) de la Ville de Bordeaux avant la Mise à Disposition de l'ouvrage. La fixation des taux est intervenue le 9 Avril 2015 dans des conditions de marchés optimales avec un taux de swap 30 ans négocié à 72 bp (soit 0,72% + 0,15% de marge de swap et 1,1 % de marge de crédit Dailly = 1,97 %), ce qui représente une économie substantielle par rapport aux charges initiales anticipées par la ville dans le cadre de l'offre.

Dans le cadre de cette opération, SBA a contracté deux swaps de taux (Fixe contre variable, la Dette bancaire étant levée sur la base des taux Euribor 3M) auprès des Banques de Couvertures, identifiées dès la signature du contrat de partenariat : Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd et Dexia Crédit Local. Chaque Banque a contracté 50% de l'instrument de couverture pour un montant respectif de 57 160 913 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Prévisions d'activité en 2021 :

La poursuite de l'état d'urgence au 1^{er} trimestre 2021, ainsi que des dispositifs d'activité partielle pour les entreprises du secteur de l'événementiel et du sport laissent envisager une année 2021 semblable à l'année 2020.

Le concert d'Indochine, prévu le 29/05/2021 sera vraisemblablement reporté en 2022.

Les risques principaux de cette crise sanitaire résident dans l'incertitude d'une date de reprise de l'exploitation du stade ainsi que d'une forte baisse de l'activité, notamment due à l'annulation d'événements dans les mois futurs.

La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive. A ce stade, il est difficile d'anticiper à quel point l'impact sur l'activité sera négatif.

Conformément à la clause de revoyure de l'article 14 du Contrat de partenariat, SBA et Bordeaux Métropole ont entamé des discussions début 2021, afin d'adapter le contrat aux réalités économiques constatées depuis le début de l'exploitation, mais aussi imposées par la crise sanitaire actuelle.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	302 562		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre	212 907 279		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	304 639		18 272
Install. techniques, matériel et outillage ind.	6 974 142		
Installations générales, agenc., aménag.	2 164 265		4 499
Matériel de transport	4 356		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	72 612		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	222 427 294		22 771
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	101 110 342		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	101 110 342		
TOTAL GENERAL	323 840 199		22 771

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			302 562	
Terrains				
Constructions sur sol propre			212 907 279	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			322 910	
Installations techn., matériel et outillages ind.			6 974 142	
Installations générales, agencements divers			2 168 764	
Matériel de transport			4 356	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			72 612	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			222 450 065	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 066 336	98 044 006	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 066 336	98 044 006	
TOTAL GENERAL		3 066 336	320 796 634	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	249 893	36 592		286 484
Terrains				
Constructions sur sol propre	33 170 760	7 096 909		40 267 669
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	40 143	18 736		58 879
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 275 479	699 264		3 974 743
Installations générales, agenc. et aménag. divers	698 105	170 237		868 342
Matériel de transport	474	622		1 096
Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 276	10 494		46 770
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 221 237	7 996 262		45 217 499
TOTAL GENERAL	37 471 129	8 032 854		45 503 984

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
 Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	5 500		5 500	
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	1 247 512	391 214	9 361	1 629 365
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 253 012	391 214	14 861	1 629 365
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours		1 900		1 900
Dépréciations comptes clients	244 420		241 119	3 302
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	244 420	1 900	241 119	5 202
TOTAL GENERAL	1 497 432	393 114	255 979	1 634 567
Dotations et reprises d'exploitation		393 114	250 479	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			5 500	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	98 044 006	3 159 192	94 884 814
Clients douteux ou litigieux	6 223	6 223	
Autres créances clients	51 387 508	4 945 365	46 442 143
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	25 378	25 378	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	207	207	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	668 615	668 615	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	33 488	33 488	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	82 319	82 319	
Charges constatées d'avance	30 226	29 676	550
TOTAL GENERAL	150 277 970	8 950 463	141 327 507

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	98 441 662	3 236 744	13 864 321	81 340 597
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 376 120	3 376 120		
Personnel et comptes rattachés	96 759	96 759		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 618	101 618		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	25 311 583	1 757 090	4 126 133	19 428 360
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	14 590	14 590		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	412	412		
Groupe et associés	9 486 700	1		9 486 699
Autres dettes	1 369 216	1 369 216		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	140 852 365	7 520 778	23 300 900	110 030 687
TOTAL GENERAL	279 051 023	17 473 326	41 291 354	220 286 343

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40800000	Fournisseur factures non parvenues	2 160 930,93	1 288 100,06	872 830,87
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		2 160 930,93	1 288 100,06	872 830,87
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
40840000	Fournisseur factures non parvenues	411,64	5 811,13	-5 399,49
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		411,64	5 811,13	-5 399,49
AUTRES DETTES				
41980000	Avoirs à établir clients	704 354,39	1 046 039,64	-341 685,25
45880000	Intérêts courus sur comptes courant	361 657,56	316 687,22	44 970,34
46860000	Divers - charges à payer	1 500,00	1 500,00	
TOTAL AUTRES DETTES		1 067 511,95	1 364 226,86	-296 714,91
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	Personnel - provision congés payés	39 153,00	34 448,00	4 705,00
42860000	Personnel - autres charges à payer	57 606,33	111 340,00	-53 733,67
42863000	Frais déplacement personnel, pensions		-599,00	599,00
43820000	Cap charges sociales sur congés payés	19 576,50	17 224,00	2 352,50
43860000	Organismes sociaux à payer	20 125,67	48 670,00	-28 544,33
44860000	État charges à payer	8 127,42	12 343,34	-4 215,92
44861800	Charge à payer C3S		800,00	-800,00
44862000	Chg à payer taxes diverses	1 600,00		1 600,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		146 188,92	224 226,34	-78 037,42
TOTAL CHARGES A PAYER		3 375 043,44	2 882 364,39	492 679,05

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2020

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	30 225,61	131 184,70	-100 959,09
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		30 225,61	131 184,70	-100 959,09
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	Produits constatés d'avance (FI)	-140 852 364,71	-146 265 130,72	5 412 766,01
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-140 852 364,71	-146 265 130,72	5 412 766,01

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	Clients - factures à établir	275 226,40	735 574,51	-460 348,11
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		275 226,40	735 574,51	-460 348,11
AUTRES CREANCES				
40980000	Fournisseurs - rrr et avoirs à obte	48 627,20	50 496,00	-1 868,80
42870000	Personnel autres produits à recevoi	25 377,97		25 377,97
43870000	Organismes sociaux pdt à recevoir	207,49	280,73	-73,24
44870000	État produits à recevoir	33 487,50	49 823,88	-16 336,38
46870000	Divers - produits à recevoir	33 665,00		33 665,00
TOTAL AUTRES CREANCES		141 365,16	100 600,61	40 764,55
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		416 591,56	836 175,12	-419 583,56

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	9 941 027			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
---------------------------------------	-------

Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	56 885 165
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	56 885 165

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
--------------------------------	----------	---------

Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	2 782 260	
Variations des subventions d'investissement	2 500 000	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		2 782 260
Résultat de l'exercice	1 188 457	

SOLDE	3 688 457
--------------	------------------

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
--------------------------------------	-------

Capitaux propres avant répartition	53 196 708
------------------------------------	------------

Provisions pour risques et charges

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties donnés aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions, obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	1 247 512	391 214	9 361		1 629 365
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	1 247 512	391 214	9 361		1 629 365

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
Loyer R1.1.a redevance financière capital	3 066 336		3 066 336	2 986 723	2,67 %
Loyer R1.1.b redevance financière intérêts	2 001 999		2 001 999	2 056 396	-2,65 %
Loyer R1.1.2 redevances financière non cédée	1 146 703		1 146 703	1 140 997	0,50 %
Loyer R2 redevance GER	694 514		694 514	686 824	1,12 %
Loyer R3 redevance exploitation maintenance	1 655 795		1 655 795	1 697 665	-2,47 %
Loyer R4 redevance de Gestion	901 151		901 151	902 139	-0,11 %
Avance sur loyer	666 667		666 667	666 667	
Événements	360 496		360 496	7 222 811	-95,01 %
Naming Partenariat et loges	2 438 923		2 438 923	2 714 644	-10,16 %
Autres prestations	187 486	1 399	188 885	217 124	-13,01 %

TOTAL	13 120 070	1 399	13 121 469	20 291 990	-35,34 %
--------------	-------------------	--------------	-------------------	-------------------	-----------------

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Avantages en nature	3 374	79116000
Indemnités assurances	33 552	79121100
Refacturation travaux - frais	736 906	79120000
TOTAL	773 832	

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Amende	1 600	67122000

TOTAL	1 600	
-------	-------	--

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Quote part de subvention virée au résultat	2 500 000	77700000
Reprise provision pour amende	5 500	78758000
Produits sur excises antérieurs (litige Euro2016)	444 868	77180000

TOTAL	2 950 368	
-------	-----------	--

Catégories d'engagements	Total	Engagements donnés				
		Dirigeants	Filiales	Au profit de		
				Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
Catégories d'engagements	Total	Engagements reçus				
		Dirigeants	Filiales	Accordés par		
				Participations	Autres entreprises liées	Autres
Valorisation couverture Swap de taux	12 506 740					12 506 740

TOTAL		Engagements réciproques				
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Autres entreprises liées		
				Participations	Autres entreprises liées	Autres
	12 506 740					12 506 740

TOTAL						
-------	--	--	--	--	--	--

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				1 313 229	1 313 229
Exercice en cours				146 742	146 742
TOTAL				1 459 971	1 459 971
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				18 656	18 656
A plus d'un an et moins de 5 ans				3 145	3 145
A plus de cinq ans					
TOTAL				21 801	21 801
VALEUR RESIDUELLE				17 000	17 000
Montant pris en charge ds exerc.				146 742	146 742

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Effectif moyen	12	2
Effectif moyen intérimaires		
TOTAL	12	2

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	9 941 027	9 941 027	9 941 027	9 941 027	9 941 027
Nombre d'actions					
- ordinaires					
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	13 121 468	20 291 990	17 407 458	19 741 363	19 206 186
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	6 981 532	5 471 647	5 198 567	5 054 614	5 264 806
Impôts sur les bénéfices			-907		832
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	8 169 989	8 253 907	8 235 303	8 393 860	8 556 336
Résultat net	-1 188 457	-2 782 260	-3 035 829	-3 339 246	-3 292 362
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	12	13	12	11	11
Masse salariale	360 379	641 007	681 030	500 290	523 663
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	141 636	312 902	213 480	239 241	388 473

STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Société par actions simplifiée

12-14 rue Louis Blériot

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Société par actions simplifiée

12-14 rue Louis Blériot

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STADE BORDEAUX ATLANTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Base de préparation des comptes sociaux » de l'annexe.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité de surveillance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de surveillance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

Deloitte.

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

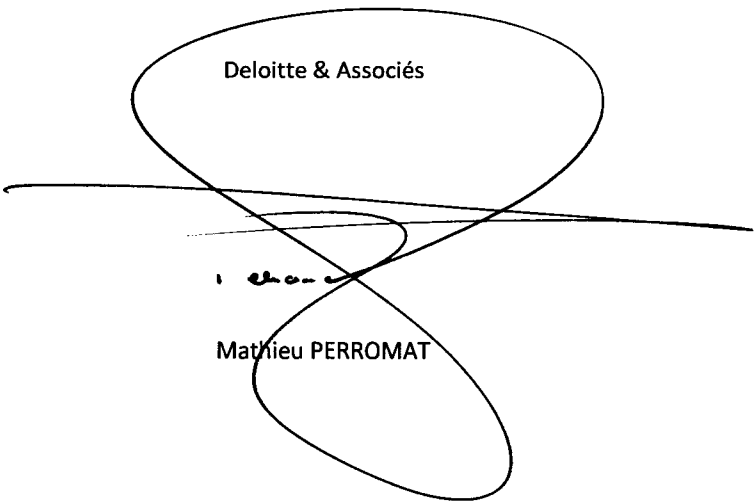
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 13 avril 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Mathieu PERROMAT

STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

12 Rue Louis BLERIOT

92500 RUEIL-MALMAISON

comptes au 31/12/2020



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Règles et méthodes et faits marquants	8
Immobilisations	21
Amortissements	22
Provisions et dépréciations	23
Créances et dettes	24
Charges à payer	25
Charges et produits constatés d'avance	26
Produits à recevoir	27
Composition du capital social	28
Variation des capitaux propres	29
Provisions pour risques et charges	30
Ventilation du chiffre d'affaires	31
Transfert de charges	32
Charges et produits exceptionnels	33
Engagements donnés et reçus	34
Engagements de crédit-bail	35
Effectif moyen	36
Résultat des 5 derniers exercices	37

COMPTES ANNUELS

Librairies	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Cessions, brevets et droits similaires	288 203	275 029	13 174	46 588
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	14 359	11 455	2 904	6 082
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	213 230 190	40 326 548	172 903 642	180 001 016
Installations techniques, matériel, outillage	6 974 142	3 974 743	2 999 399	3 698 664
Autres immobilisations corporelles	2 245 733	916 208	1 329 525	1 506 378
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	98 044 006		98 044 006	101 110 342
ACTIF IMMOBILISE	320 796 634	45 503 984	275 292 650	286 369 069
TOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 092	1 900	9 192	5 645
Avances et acomptes versés sur commandes	1 142		1 142	396
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	51 393 731	3 302	51 390 429	54 702 836
Autres créances	810 007		810 007	719 180
Capital souscrit et appelé, non versé				
INVESTISSEMENTS				
Valeurs mobilières de placement				
Dont actions propres :)				
Disponibilités	6 352 028		6 352 028	3 498 503
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	30 226		30 226	131 185
ACTIF CIRCULANT	58 598 225	5 202	58 593 023	59 057 745
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Cartes de conversion actif				
TOTAL GENERAL	379 394 859	45 509 186	333 885 673	345 426 814

Librairies	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 9 941 027)	9 941 027	9 941 027
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Cartes de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Épargne légale		
Épargne statutaires ou contractuelles		
Épargne réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-16 389 196	-13 606 936
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 188 457	-2 782 260
Subventions d'investissement	60 833 333	63 333 333
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	53 196 707	56 885 165
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		5 500
Provisions pour charges	1 629 365	1 247 512
PROVISIONS	1 629 365	1 253 012
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98 441 662	101 544 421
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	9 486 700	8 125 042
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 578	7 947
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 376 120	2 770 921
Dettes fiscales et sociales	25 524 549	26 611 388
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	412	7 641
Autres dettes	1 369 216	1 956 147
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	140 852 365	146 265 131
DETTES	279 059 601	287 288 638
Cartes de conversion passif		
TOTAL GENERAL	333 885 673	345 426 814

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2020

Librairies	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
entes de marchandises				
roduction vendue de biens				
roduction vendue de services	13 120 069	1 399	13 121 468	20 291 990
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	13 120 069	1 399	13 121 468	20 291 990
roduction stockée				
roduction immobilisée				
rbventions d'exploitation			10 000	
epenses sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 024 312	1 381 246
utres produits			2	61
PRODUITS D'EXPLOITATION			14 155 782	21 673 297
chats de marchandises (y compris droits de douane)			8 503	115 680
ariation de stock (marchandises)			-5 447	-3 002
chats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
ariation de stock (matières premières et approvisionnements)				
utres achats et charges externes			6 359 507	14 405 033
ipôts, taxes et versements assimilés			637 632	658 378
alaires et traitements			360 379	641 007
arges sociales			141 636	312 902
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
ur immobilisations : dotations aux amortissements			8 032 854	8 045 296
ur immobilisations : dotations aux dépréciations				
ur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 900	4 260
otations aux provisions			391 214	389 332
utres charges			-2 129	6 577
CHARGES D'EXPLOITATION			15 926 050	24 575 465
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 770 268	-2 902 168
OPERATIONS EN COMMUN				
énéfice attribué ou perte transférée				
erte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
roduits financiers de participations				
roduits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
utres intérêts et produits assimilés			294	2 932
epenses sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
fférences positives de change				
roduits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			294	2 932
otations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
intérêts et charges assimilées			2 367 252	2 381 141
fférences négatives de change				
arges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 367 252	2 381 141
RESULTAT FINANCIER			-2 366 957	-2 378 209
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-4 137 225	-5 280 377

Subriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	444 868	3 617
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500 000	2 500 000
Preuves sur dépréciations et provisions, transferts de charges	5 500	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 950 368	2 503 617
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 600	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Charges exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		5 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 600	5 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 948 768	2 498 117
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	17 106 445	24 179 846
TOTAL DES CHARGES	18 294 902	26 962 106
BENEFICE OU PERTE	-1 188 457	-2 782 260

Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (ci-après « l'entreprise » ou « la société »). Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 Décembre 2020, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE pour l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

Le montant cumulé des pertes du STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (SBA) s'élève au 31 décembre 2020 à 17,6 millions d'euros.

Les frais d'exploitation (maintenance, frais de personnel, ...) se révèlent très supérieurs à ce qui était anticipé initialement, créant un déséquilibre avec le montant des redevances versées à la Bordeaux Métropole.

La résorption du déficit de SBA reposera principalement sur la capacité de la société à renégocier et rééquilibrer le contrat d'exploitation du stade avec la collectivité et ce dans le cadre du mécanisme prévu à l'article 14 du contrat de partenariat. Dans le contexte de crise sanitaire du Coronavirus, des incertitudes supplémentaires pèsent également sur les événements sportifs, concerts et séminaires qui seront organisés en 2021 voire les années suivantes et donc sur les futures recettes de SBA. La crise du Covid-19 impactera en 2021 et les années suivantes l'équilibre économique de SBA.

La situation de trésorerie au 31 mars 2021 permet à la société de faire face à ses obligations de trésorerie jusqu'à la fin de l'année. Dans ce contexte, la société a engagé des discussions avec ses actionnaires pour obtenir leur soutien financier pendant la phase de renégociation du contrat d'exploitation du stade avec Bordeaux Métropole, qui devrait aboutir en juin 2021. Le soutien financier des actionnaires pourrait prendre la forme de la non-exigibilité du remboursement des avances et des intérêts liés aux comptes courants d'associés durant l'année 2021.

A la date d'arrêt des comptes intervenu le 31 mars 2021, le Comité de Surveillance a considéré que les discussions avec ses partenaires, en particulier Bordeaux Métropole, pourraient aboutir favorablement et qu'en conséquence la société sera en mesure de faire face à ses besoins de financement au cours des mois à venir.

Sur cette base, le Comité de Surveillance a arrêté les comptes en application du principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, la crise sanitaire actuelle aggravant de manière significative l'incertitude sur la continuité d'exploitation, la société ne serait pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité dans l'hypothèse où la renégociation avec la collectivité n'aboutit pas. L'application des règles et principes comptables français, concernant notamment

l'évaluation des actifs et des passifs dans un contexte de continuité d'exploitation, pourrait s'avérer alors inappropriée.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Coûts d'emprunt

L'option a été prise d'intégrer dans le coût de la construction du stade les frais financiers portés pendant toute la période de la construction. Ces frais sont amortis au rythme de l'immobilisation, soit une durée de 30 ans.

Amortissements et Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Amortissement des immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------|
| - Stade | 30 ans – mode linéaire |
| - Equipements (TV, écrans géants,...) | 10 ans – mode linéaire |
| - Equipements sportifs et pelouse | 12 ans – mode linéaire |
| - Equipements WIFI HD | 7 ans – mode linéaire |

Règles et méthodes et faits marquants

Déclaration au 31/12/2020

- Mobiliers (administratif, sportif et médias)	15 à 20 ans – mode linéaire
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels :	
- amortissement comptable	durée d'utilisation 2 à 8 ans – mode linéaire
- amortissement fiscal	durée d'usage 2 à 8 ans – mode linéaire ou dégressif
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans – mode linéaire
Matériel de bureau	2 à 5 ans – mode linéaire
Matériel informatique	2 à 4 ans – mode linéaire
Mobilier	3 à 5 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Sont inscrits en autres immobilisations financières, le reclassement de la créance R1.1.a détenue sur la ville de Bordeaux pour un montant à l'origine de 114 321 826.54€.

Cette créance a fait l'objet d'une mobilisation Dailly auprès des banques Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd et Dexia Crédit Local.

Les banques ont opposé une garantie au financement de la cession de la créance professionnelle au moyen d'un accord autonome signé par les parties en date du 28 octobre 2011.

Au cours de l'exercice 2020, 3 066 336 € ont été remboursés aux prêteurs, et le montant de la créance à la clôture est de 98 044 006 €.

La contrepartie financière a été comptabilisée au passif du bilan en emprunt et dette pour le même montant soit, 98 044 006 € en fin d'exercice.

Au fur et à mesure des échéances trimestrielles, la ville verse directement la banque « SMBC » le capital et les intérêts de la créance cédée, et verse à SBA la TVA.

	411 Ville de Bordeaux	164 Emprunt SMBC (Dailly)	512 Banque SMBC	708 Loyer R1	276 Autres immo financières
Cession de créances avr-15		114 321 827	114 321 827		
Facturation des loyers F avr-15	181 497 543			151 247 952	
Virement poste à poste avr-15	114 321 827				114 321 827
A nouveau 2020	52 411 029				
Remboursement empru déc-20		3 066 336			
Remboursement int Dai déc-20	2 001 999		2 001 999		
Remboursement TVA déc-20	1 013 667		1 013 667		
Loyers constaté d'avanc déc-20				127 934 476	
Solde au 31/12/2020	49 395 363	98 044 006		5 068 335	98 044 006
	661		4455	487	
	Charges financières		État TVA à décaisser	Pdt Constat avance	
Facturation des loyers F avr-15			30 249 590		
A nouveau 2020					
Remboursement int Dai déc-19	2 001 999		1 013 667	25 586 895	
Produit constaté d'avanc déc-19				127 934 476	
Solde au 31/12/2020	2 001 999		24 573 228	122 866 141	

Stocks de matières marchandises

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entreprise auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

La société SBA à recours à des contrats de partenariat qui lui assurent un prix d'approvisionnement fixe pendant la durée du contrat.

Le stock à la clôture est composé des marchandises achetées auprès de nos partenaires non consommées au 31/12/2020.

Dépréciation des stocks de marchandise

Suite au changement de fournisseur-partenaire de champagne, le stock de champagne de l'ancien partenaire a été déprécié à 100% (à hauteur de 1 900 €).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances brutes figurent à l'actif du bilan pour un montant de 51 393 731 €.

Elles sont principalement composées de la créance de la ville pour sa partie non cédée, dénommée R1.1.b, pour un montant de 49 395 363 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).

Cette créance dont le montant à l'origine de 67 175 716 € a été diminué, conformément à l'échéancier annexé, des paiements intervenus au cours de l'exercice à hauteur de 3 015 666 €.

Les produits excédents l'exercice en cours sont neutralisés au moyen de produits constatés d'avance. (cf. comptes de régularisation).

Litige Euro 2016 :

Les factures des prestations de l'Euro 2016 liées au manque à gagner (798 K€ HT) avaient été annulées par des avoirs à émettre.

Les créances dont le paiement avait été bloqué avaient été comptabilisées en douteux et provisionnées à hauteur de 240 K€ HT.

Suite au jugement de la Cour administrative d'appel, et à la condamnation de Bordeaux Métropole à verser à SBA 651 K€ au titre des prestations complémentaires fournies par SBA, le montant des avoirs à établir a été ajusté à 478 K€ HT et les provisions pour créances douteuses reprises à 100%. Des factures à établir ont également été comptabilisées pour 90 K€ HT.

Dépréciation des créances

Les créances liées à des organismes publics ou les créances clients privés grands comptes sont dépréciées de la façon suivante :

- Créances échues depuis moins de 6 mois Appréciation cas par cas
- Créances échues entre 6 et 12 mois 50 %
- Créances échues depuis + de 12 mois 100 %

Capital social

Suite à l'intégration de la dette subordonnée en date du 14/12/2015, le capital social s'élève à 9 941 027 €. Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

Les actionnaires de SBA sont Fayat SAS à 50% et Vinci Concessions à 50%.

Subvention d'investissement

La société SBA a reçu une subvention d'investissement de 75 millions d'euros pendant la phase construction. Cette subvention est rapportée au rythme de l'amortissement qu'elle finance, elle est donc reprise au résultat sur la durée du contrat.

Au 31/12/2020 le solde de la subvention est de 60 833 333 € après une reprise annuelle de 2 500 000 €, inscrite en produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés.

Au titre de l'article 11.2.2 du contrat de partenariat signé le 28 octobre 2011, la société SBA reçoit de la ville de Bordeaux une redevance durant la période d'exploitation au titre des gros entretiens et réparations (GER), la redevance R2.

Cette redevance R2 suit un plan de GER annexé au contrat qui prévoit des interventions à partir de la 3e année d'exploitation (soit le 1er mai 2017).

La société SBA reverse dans le cadre du contrat entretien maintenance (CEM) une partie de cette redevance au mainteneur Vinci énergie (anciennement Vinci Facilities).

Le solde de cette redevance correspond aux travaux assurés par la société SBA. Il fait l'objet d'une dotation au titre des provisions pour grosses réparations.

Conformément au contrat de partenariat, le montant de la provision est versé sur compte ouvert à cet effet auprès de la banque Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe.

La provision s'élève au 31/12/2020 à 1 629 365 €, après une dotation annuelle de 391 214 €, et une reprise de 9 361 €, liée aux renouvellements effectué dans l'année.

Note sur la comptabilisation des opérations de GER :

Les équipements du stade mis à disposition en 2015 sont amortis principalement sur la durée du contrat, et inchangés.

Les renouvellements liés au plan GER n'ont pas d'impact sur le compte de résultat :

- La dépense de renouvellement est comptabilisée en charge
- La provision de GER est reprise du même montant

De même, le compte bancaire dédié au GER est ponctionné du montant (HT) payé pour le renouvellement.

A la suite de l'audit du plan de GER réalisé en 2018, aucune modification du montant de la provision globale de GER n'a été identifiée.

Comptes courants d'associés

Les actionnaires ont en 2015 fait des apports à hauteur de 5 500 000 € en compte courant.

En mars 2018, un nouvel apport de 1 500 000 € a été fait, puis en mars 2020 avec 1 000 000 € supplémentaires. Ces apports sont rémunérés à 4%.

Les intérêts calculés en 2019 n'ont pas été versés aux actionnaires, mais intégrés en comptes courants au 1er janvier 2020, portant leur montant à 9 125 042 €.

Le dépassement de la limite fiscale des intérêts calculés est réintégré au résultat fiscal pour un montant de 251 464 € en 2020.

Dettes fiscales et sociales

Au bilan, le poste des dettes fiscales et sociales s'élève à 25 524 549 € incluant le solde de la TVA des créances R1.1a, R1.1.b pour 24 573 228 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).

Comptes de régularisation

Comme évoqué au paragraphe Créances, les produits ne concernant pas l'exercice ont été neutralisés par un produit constaté d'avance de 140 852 365 €.

Ce dernier comprend principalement :

- la créance du loyer R1.1.a, à hauteur de 122 866 141 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).
- l'avance sur loyer de 20 M€, soit 16 222 222 € au 31/12/2020.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Le montant des engagements de la société s'élève à 18 518 euros. Aucune provision n'a été constatée.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 0.74 %
- Taux de croissance des salaires 1 %
- Age de départ à la retraite 67 ans
- Table de taux de mortalité table INSEE 2014-2016

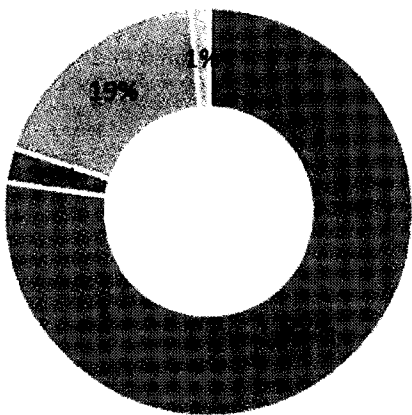
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits et charges d'exploitation

Le chiffre d'affaire se décompose en 4 activités principales, les redevances, les partenariats (y.c. le Naming), les évènements et les autres activités.

Les évènements sont distingués en deux catégories, les évènements d'entreprises (séminaires d'entreprise...), et les grands évènements (concerts, matchs de l'UBB, etc.).

Répartition du CA 2020



■ Redevances ■ Evènements ■ Naming & partenariats ■ Autres

	31/12/2020	31/12/2019		Var°
Redevances	10 133	10 138	-	5 0%
Evènements	360	7 223	-	6 862 -95%
Naming & partenariats	2 439	2 715	-	276 -10%
Autres	189	217	-	28 -13%
	13 121	20 292	-	7 171 -35%

Du fait de la crise du Coronavirus, l'activité événementielle a été quasi-nulle sur l'année 2020 (3% du CA contre 36% du CA total en 2019). Aucun grand événement n'a pu être organisé (le concert de Paul McCartney prévu en mai 2020 a été annulé, ...) et seuls 18 séminaires ont eu lieu, contre une centaine environ habituellement.

Les charges d'exploitation de l'exercice, s'élèvent à 15 926 050 €. Elles comprennent les dotations aux amortissements pour 8 032 854 €.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Litige Euro 2016 :

Suite à la décision de la Cour administrative d'appel concernant le litige qui opposait SBA à Bordeaux Métropole sur le paiement des sommes dues au titre de l'Euro 2016¹, les sommes dues par la Métropole ont donc été comptabilisées au 31/12/2020 :

- En exploitation :
 - o Les provisions pour créances douteuses de 240 K€ ont été reprises,
- En exceptionnel (produits sur exercices antérieurs) :
 - o Des factures à émettre pour 411 K€
 - o Les frais irrépétibles de 5 K€
 - o Les intérêts de retards estimés à 29 K€

Soit un impact sur le résultat exceptionnel de SBA de + 445 K€ au 31/12/2020.

Effectif moyen

L'effectif moyen ne tient pas compte du personnel mis à disposition, notamment le personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté.

A noter qu'en 2020, 2 personnes étaient mises à disposition de SBA à temps complet par des sociétés des groupes actionnaires.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
Deloitte	20 900		20 900
Montant total des honoraires	20 900	0	20 900

¹ cf. « Autres éléments significatifs » ci-après

Intégration fiscale

SBA ne bénéficie pas de l'intégration fiscale.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : F.PARTICIPATIONS

Forme : SCA

Au capital de : 1 059 719 890 euros

Adresse du siège social : 137 rue du Palais Gallien
33029 BORDEAUX CEDEX

Dénomination sociale : VINCI CONCESSIONS

Forme : SAS

Au capital de : 4 306 925 772 euros

Adresse du siège social : 12-14 rue Louis Blériot
92500 RUEIL MALMAISON

FAITS MARQUANTS

La crise sanitaire liée au COVID-19 constitue un événement marquant de l'exercice clos le 31/12/2020.

En réponse à la crise sanitaire du Coronavirus, le Gouvernement a décidé des mesures de confinement pour protéger la population. Les arrêtés des 14 et 15 mars 2020 ont imposé la fermeture des établissements accueillant du public, interrompant brutalement l'activité de SBA.

SBA a par conséquent procédé à la fermeture temporaire du stade le lundi 16 mars 2020.

En tant qu'établissement recevant du public (ERP), le stade a pu de nouveau ouvrir ses portes le 10/07/2020, notamment pour accueillir les matchs du Club résident et quelques séminaires, jusqu'au 29/10/2020, date du 2^e état d'urgence sanitaire.

L'impact de la crise sur les activités annexes de SBA est considérable. Le CA des activités événementielles a chuté de -95% par rapport à 2019 (cf. plus haut). Certains loyers et partenariats n'ont pas pu être facturés du fait de cette absence d'évènement et des interdictions d'accès au stade.

Malgré ces difficultés, SBA bénéficie toujours du soutien de Matmut, son « namer ».

Pour faire face à cette crise, plusieurs mesures ont été prises :

- Dernier apport des actionnaires en compte-courant pour un montant de 1 M€ dès fin mars,
- Mesures prises dans le cadre des dispositifs mis en place par l'Etat :

Du fait de l'absence d'activité, le personnel de SBA a été placé en activité partielle. Au total, 12 219 H d'activité partielle ont été indemnisées au titre de l'année 2020, soit un remboursement de 195 430 €.

SBA a également bénéficié du fonds de solidarité, percevant 10 000 € de compensation pour perte du chiffre d'affaires au titre du mois de novembre 2020.

SBA a obtenu la suspension du paiement des échéances du prêt relatif à la luminothérapie et au leasing du matériel WIFI.

- Mesures prises dans le cadre du contrat partenariat :

Cette crise constituant un cas de force majeure, conformément à l'article 21.1 du contrat de partenariat, le paiement des Recettes Nettes Garanties (RNG) a été suspendu à compter du 12 mars 2020. Selon le contrat, « les RNG ne sont dues qu'à hauteur de ce qui aura pu être généré compte tenu de l'évènement de Force Majeur considéré ».

Selon un mode de calcul établi par la Métropole et approuvé par SBA, le montant des RNG que SBA devra reverser à la Métropole au titre de l'année 2020 est estimé à 2 149 K€ (contre 4 608 K€ € prévus pour l'année, si le cas de force majeure ne s'était pas présenté).

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Litige Euro 2016

Les dépenses d'aménagement nécessaires au déroulement de l'Euro 2016 qui ont été payées soit par la ville, soit par Euro2016, ont comptabilisés en recettes au titre de l'exercice 2016.

SBA et la Ville de Bordeaux n'ayant pas trouvé d'accord sur les conditions financières de l'accueil de l'Euro 2016 (non définies dans le contrat de partenariat), une procédure contentieuse a été entamée par SBA fin 2016. La société réclamait le paiement des prestations commandées mais non payées, ainsi que le manque à gagner résultant de la mise à disposition du stade pendant 2 mois.

Le montant réclamé s'élevait à 1 661 K€ HT.

Fin 2018, le tribunal administratif a rejeté la requête de SBA. Une requête en appel a été déposée.

Le 17/12/2020, la Cour administrative d'appel a rendu son jugement : elle condamne Bordeaux Métropole à verser à SBA 651 K€ au titre des prestations complémentaires fournies par SBA et non payées, les intérêts de retard à compter du 14/02/2016 ainsi que 5 K€ de frais irrépétibles.

Bordeaux Métropole ne s'est pas pourvu en cassation dans le délai de 2 mois imparti. Les sommes dues par la Métropole ont donc été comptabilisées au 31/12/2020 :

- En exploitation : les provisions pour créances douteuses de 240 K€ ont été reprises,
- En exceptionnel :
 - Des factures à émettre pour 411 K€
 - Les frais irrépétibles de 5 K€ enregistrés

- Les intérêts de retards estimés à 29 K€

Soit un impact sur le résultat exceptionnel de SBA de + 445 K€ au 31/12/2020.

L'impact total sur le résultat de SBA est de + 685 K€ au 31/12/2020.

Rappels :

Financement du projet :

La ville de Bordeaux a eu recours à un contrat de partenariat pour finaliser le projet de construction du nouveau stade de Bordeaux.

Les sociétés FAYAT et VINCI en charge de la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et le financement partiel, ont en commun, créé la société exploitante : Stade Bordeaux Atlantique, « SBA ».

S'agissant du financement, outre l'apport des actionnaires, le titulaire du contrat de partenariat reçoit une rémunération de la ville pendant toute la durée du contrat couvrant les coûts suivants :

- *Études et conception*
- *Coûts annexe à la construction*
- *Intérêts intercalaires*
- *Coûts de fonctionnement*
- *Coûts de financement*

Cette rémunération est détaillée dans le contrat de partenariat comme suit (valeur à mai 2011) :

- *Redevance financière R1 de 8.120.179 € HT*
- *Redevance R2 gros entretien renouvellement (GER) de 619.391 € HT*
- *Redevance R3 d'entretien maintenance de 1.464.000 € HT*
- *Redevance R4 de gestion de 954.872 € HT (frais de gestion 364.287 € HT et impôt sur les sociétés 590.585 € HT).*
- *Recettes annexes garanties (RA) tirées de l'exploitation et venant en déduction des redevances dues par la ville, de 4.485.250 € HT*

Suite à la fixation des taux intervenue en avril 2015 (cf. paragraphe ci-dessous), le montant de certaines redevances a été diminué. Ainsi, tandis que les redevances versées par la collectivité selon le contrat étaient de 11 M€ (en valeur 2011, cf. détail dans le tableau ci-dessous), le montant des redevances réellement facturées en 2020 sont les suivantes :

Redevances	déc.-20	mai-11
Redevance financière R1	6 215 037	8 120 179
Redevance R2 (GER)	694 514	619 391
Redevance R3 (entretien-maintenance)	1 655 795	1 464 000
Redevance R4 (gestion)	901 151	954 872
Sous-total redevances perçues par SBA	9 466 497	11 158 442
RA, recettes annexes garanties	- 2 149 078	- 4 485 250
Sous-total redevances versées par SBA	- 2 149 078	- 4 485 250
Total redevances	7 317 419	6 673 192

Suite à l'application de l'article 21.1 du contrat de partenariat sur le cas de force majeure, les recettes nettes garanties de l'année 2020 ne sont dues qu'à hauteur de ce qui a pu être généré compte tenu de la crise sanitaire du Covid-19. Le montant ainsi calculé est de - 2 149 K€, contre - 4 608 K€ correspondant au montant contractuel.

La redevance R1 est destinée au remboursement et à la rémunération des financements. Elle se décompose en :

- Redevance R1.1 : redevance financière cédée et acceptée (faisant l'objet d'une cession de créance via un crédit Dailly, conformément à l'article 13 du contrat de partenariat)
- Redevance R1.2 : redevance financière non acceptée (part des coûts d'investissements financée par les fonds propres)

Ces fonds, auxquels se rajoutent une subvention allouée par la ville, le département et la région de 75 millions d'euros et une avance de loyer de 20 millions d'euros, ont complété l'apport des actionnaires pour le financement du projet.

Instruments de couverture

Conformément au contrat de partenariat et plus particulièrement à son article 12.2, SBA a figé les loyers Financiers (R1) et le loyer IS (R4.2) de la Ville de Bordeaux avant la Mise à Disposition de l'ouvrage. La fixation des taux est intervenue le 9 Avril 2015 dans des conditions de marchés optimales avec un taux de swap 30 ans négocié à 72 bp (soit 0,72% + 0,15% de marge de swap et 1,1 % de marge de crédit Dailly = 1,97 %), ce qui représente une économie substantielle par rapport aux charges initiales anticipées par la ville dans le cadre de l'offre.

Dans le cadre de cette opération, SBA a contracté deux swaps de taux (Fixe contre variable, la Dette bancaire étant levée sur la base des taux Euribor 3M) auprès des Banques de Couvertures, identifiées dès la signature du contrat de partenariat : Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd et Dexia Crédit Local. Chaque Banque a contracté 50% de l'instrument de couverture pour un montant respectif de 57 160 913 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE
--

Prévisions d'activité en 2021 :

La poursuite de l'état d'urgence au 1^{er} trimestre 2021, ainsi que des dispositifs d'activité partielle pour les entreprises du secteur de l'évènementiel et du sport laissent envisager une année 2021 semblable à l'année 2020.

Le concert d'Indochine, prévu le 29/05/2021 sera vraisemblablement reporté en 2022.

Les risques principaux de cette crise sanitaire résident dans l'incertitude d'une date de reprise de l'exploitation du stade ainsi que d'une forte baisse de l'activité, notamment due à l'annulation d'événements dans les mois futurs.

La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive. A ce stade, il est difficile d'anticiper à quel point l'impact sur l'activité sera négatif.

Règles et méthodes et faits marquants

Déclaration au 31/12/2020

Conformément à la clause de revoyure de l'article 14 du Contrat de partenariat, SBA et Bordeaux Métropole ont entamé des discussions début 2021, afin d'adapter le contrat aux réalités économiques constatées depuis le début de l'exploitation, mais aussi imposées par la crise sanitaire actuelle.

Libriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
RAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
UTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	302 562		
terrains			
Dont composants			
constructions sur sol propre	212 907 279		
constructions sur sol d'autrui			
const. Install. générales, agenc., aménag.	304 639		18 272
stall. techniques, matériel et outillage ind.	6 974 142		
stallations générales, agenc., aménag.	2 164 265		4 499
matériel de transport	4 356		
matériel de bureau, informatique, mobilier	72 612		
emballages récupérables et divers			
immobilisations corporelles en cours			
avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	222 427 294		22 771
participations évaluées par mise en équivalence			
autres participations			
autres titres immobilisés			
prêts et autres immobilisations financières	101 110 342		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	101 110 342		
TOTAL GENERAL	323 840 199		22 771

Libriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
RAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
UTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			302 562	
terrains				
constructions sur sol propre			212 907 279	
constructions sur sol d'autrui				
constructions, installations générales, agenc.			322 910	
stallations techn., matériel et outillages ind.			6 974 142	
stallations générales, agencements divers			2 168 764	
matériel de transport			4 356	
matériel de bureau, informatique, mobilier			72 612	
emballages récupérables et divers				
immobilisations corporelles en cours				
avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			222 450 065	
participations évaluées par mise équivalence				
autres participations				
autres titres immobilisés				
prêts et autres immobilisations financières		3 066 336	98 044 006	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 066 336	98 044 006	
TOTAL GENERAL		3 066 336	320 796 634	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	249 893	36 592		286 484
Terrains				
Constructions sur sol propre	33 170 760	7 096 909		40 267 669
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales,agenc.,aménag.	40 143	18 736		58 879
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 275 479	699 264		3 974 743
Installations générales, agenc. et aménag. divers	698 105	170 237		868 342
Matériel de transport	474	622		1 096
Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 276	10 494		46 770
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 221 237	7 996 262		45 217 499
TOTAL GENERAL	37 471 129	8 032 854		45 503 984

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

CHARGES ETBLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				
CHARGES D'ÉTABLISSEMENT				

rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
provisions gisements miniers, pétroliers				
provisions pour investissement				
provisions pour hausse des prix				
amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
provisions pour prêts d'installation				
autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
provisions pour litiges				
provisions pour garanties données aux clients				
provisions pour pertes sur marchés à terme				
provisions pour amendes et pénalités	5 500		5 500	
provisions pour pertes de change				
provisions pour pensions, obligations similaires				
provisions pour impôts				
provisions pour renouvellement immobilisations				
provisions pour gros entretiens, grandes révis.	1 247 512	391 214	9 361	1 629 365
provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
	1 253 012	391 214	14 861	1 629 365
dépréciations immobilisations incorporelles				
dépréciations immobilisations corporelles				
dépréciations titres mis en équivalence				
dépréciations titres de participation				
dépréciations autres immobilis. financières				
dépréciations stocks et en cours		1 900		1 900
dépréciations comptes clients	244 420		241 119	3 302
autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
	244 420	1 900	241 119	5 202
TOTAL GENERAL				
	1 497 432	393 114	255 979	1 634 567
dotations et reprises d'exploitation		393 114	250 479	
dotations et reprises financières				
dotations et reprises exceptionnelles			5 500	
dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

TAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	98 044 006	3 159 192	94 884 814
Clients douteux ou litigieux	6 223	6 223	
Autres créances clients	51 387 508	4 945 365	46 442 143
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	25 378	25 378	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	207	207	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	668 615	668 615	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	33 488	33 488	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	82 319	82 319	
Marges constatées d'avance	30 226	29 676	550
TOTAL GENERAL	150 277 970	8 950 463	141 327 507

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

TAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	98 441 662	3 236 744	13 864 321	81 340 597
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 376 120	3 376 120		
Personnel et comptes rattachés	96 759	96 759		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 618	101 618		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	25 311 583	1 757 090	4 126 133	19 428 360
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	14 590	14 590		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	412	412		
Groupe et associés	9 486 700	1		9 486 699
Autres dettes	1 369 216	1 369 216		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	140 852 365	7 520 778	23 300 900	110 030 687
TOTAL GENERAL	279 051 023	17 473 326	41 291 354	220 286 343

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40800000	Fournisseur factures non parvenues	2 160 930,93	1 288 100,06	872 830,87
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		2 160 930,93	1 288 100,06	872 830,87
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
40840000	Fournisseur factures non parvenues	411,64	5 811,13	-5 399,49
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		411,64	5 811,13	-5 399,49
AUTRES DETTES				
41980000	Avoirs à établir clients	704 354,39	1 046 039,64	-341 685,25
45880000	Intérêts courus sur comptes courant	361 657,56	316 687,22	44 970,34
46860000	Divers - charges à payer	1 500,00	1 500,00	
TOTAL AUTRES DETTES		1 067 511,95	1 364 226,86	-296 714,91
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	Personnel - provision congés payés	39 153,00	34 448,00	4 705,00
42860000	Personnel - autres charges à payer	57 606,33	111 340,00	-53 733,67
42863000	Frais deplacement personnel, pensions		-599,00	599,00
43820000	Cap charges sociales sur congés pay	19 576,50	17 224,00	2 352,50
43860000	Organismes sociaux cha payer	20 125,67	48 670,00	-28 544,33
44860000	État charges à payer	8 127,42	12 343,34	-4 215,92
44861800	Charge à payer C3S		800,00	-800,00
44862000	Chg à payer taxes diverses	1 600,00		1 600,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		146 168,92	224 226,34	-78 037,42
TOTAL CHARGES A PAYER		3 375 043,44	2 882 364,39	492 679,05

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2020

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	30 225,61	131 184,70	-100 959,09
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		30 225,61	131 184,70	-100 959,09
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	Produits constatés d'avance (FI)	-140 852 364,71	-146 265 130,72	5 412 766,01
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-140 852 364,71	-146 265 130,72	5 412 766,01

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	Clients - factures à établir	275 226,40	735 574,51	-460 348,11
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		275 226,40	735 574,51	-460 348,11
AUTRES CREANCES				
40980000	Fournisseurs - rrr et avoirs à obte	48 627,20	50 496,00	-1 868,80
42870000	Personnel autres produits à recevoi	25 377,97		25 377,97
43870000	Organismes sociaux pdt à recevoir	207,49	280,73	-73,24
44870000	État produits à recevoir	33 487,50	49 823,88	-16 336,38
46870000	Divers - produits à recevoir	33 665,00		33 665,00
TOTAL AUTRES CREANCES		141 365,16	100 600,61	40 764,55
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		416 591,56	836 175,12	-419 583,56

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	9 941 027			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Actions sociales				
Certificats d'investissements				

Situations à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		56 885 165
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		56 885 165
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	2 782 260	
Variations des subventions d'investissement	2 500 000	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		2 782 260
Résultat de l'exercice	1 188 457	
SOLDE		3 688 457
Situations à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		53 196 708

Provisions pour risques et charges

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties donnés aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions, obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	1 247 512	391 214	9 361		1 629 365
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	1 247 512	391 214	9 361		1 629 365

Page 31/37

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Avantages en nature	3 374	79116000
Indemnités assurances	33 552	79121100
Refacturation travaux - frais	736 906	79120000
TOTAL	773 832	